

comment ça marche ?

1 Je m'inscris sur covoiturage-tanlib.fr

2 Je propose ou recherche un trajet

3 Je finalise mon trajet et c'est parti !

pratique !

Le site présente en priorité les voisins qui font le même trajet que moi aux mêmes horaires. Je reçois un email dès qu'un covoitureur s'inscrit sur un trajet identique au mien.

un doute, une question ?

Contactez-nous sur notre site

covoiturage-tanlib.com

Agence tanlib
Place de la Brèche, 79000 NIORT

05 49 09 09 00
service.client.tanlib@transdev.com

du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h30 / 13h30 à 18h30
et le samedi, de 9h30 à 12h00

Toute l'info en temps réel sur
notre appli

et créez votre espace
pour recevoir l'info
transport de vos
lignes préférées.



Graphisme BY-BRY.COM Ne pas jeter sur la voie publique.

tanlib

LE TRANSPORT DE L'AGGLO NIORTAISE EN ACCÈS *libre*



tanlib.com



Version 09-22

niort agglo
Agglomération du Niortais

transdev
the mobility company

tanlib

le covoiturage

C'est quand je veux,
et avec qui je veux !



liberté & flexibilité

Je m'inscris sur le site pour connaître les possibilités : cela ne m'engage à rien !
Je peux annuler mon inscription en un seul clic. Je suis libre d'augmenter ou de réduire la fréquence du covoiturage.

covoiturage-tanlib.fr

un petit geste pour de grands changements !

Réduire le trafic

Le covoiturage permet de réduire le nombre de voitures en circulation et contribue ainsi à améliorer la qualité de vie en ville.



Faire un geste écologique

Le covoiturage réduit les émissions de CO2. Pour absorber la quantité moyenne de CO2 émise par un automobiliste, il faudrait planter 200 arbres.



Rendre mon trajet plus agréable

Le covoiturage permet de partager des moments sympathiques régulièrement ou occasionnellement.



tanlib covoiturage

**Aucun frais,
aucune commission !**

+ indemnités

Si vous ne souhaitez pas échanger d'argent, choisissez d'alterner les véhicules. Dans le cas contraire, il est d'usage de partager les frais d'essence, de péage et de parking. Attention, le conducteur est tenu de ne pas faire de bénéfice, pour ne pas enfreindre la loi.

+ l'assurance

Toutes les personnes transportées sont couvertes par la garantie obligatoire de responsabilité civile en cas d'accident. Nous conseillons toutefois aux salariés qui covoiturent régulièrement de signaler le covoiturage auprès de leur assurance.

+ les impôts

Si vous êtes soumis à la déduction forfaitaire, vous n'avez rien à déclarer. Dans le cas de la déclaration des frais réels, le conducteur doit déduire les sommes qu'il perçoit du passager. En revanche, le passager ne peut pas déduire ou déclarer les sommes qu'il a versées.

points de covoiturage

Retrouvez les deux types de points stops auxquels vous pouvez vous arrêter pour prendre ou déposer des covoitureurs :

■ **Points de covoiturage dans les communes de Niort Agglo**

■ **Zones employeurs réparties sur 9 secteurs.** Ces espaces ont été créés pour regrouper les annonces de tous les salariés d'une même zone.

- 1 **Bessines Niort Sud**
- 2 **Chauray Niort Est**
- 3 **Échiré Luc les Carreaux**
- 4 **Granzay Gript Pierrailleuses**
- 5 **Niort Centre-Ville**
- 6 **Niort Noron**
- 7 **Niort Pôle Santé & Gare SNCF**
- 8 **Niort Terre de Sport**
- 9 **Prahecq Fiée des Lois**

Consultez notre carte interactive sur

covoiturage-tanlib.fr

rubrique « Points de covoiturage »